

Communiqué de presse

15 janvier 2024

Oratio Avocats poursuit son maillage territorial avec l'ouverture d'un bureau secondaire à Rennes

Déjà présent à Lorient, cette nouvelle implantation à Rennes permet à Oratio avocats de renforcer sa présence en Bretagne et d'assurer une proximité essentielle avec ses clients. L'ouverture de ce bureau secondaire s'inscrit également dans la stratégie globale de croissance du réseau international Baker Tilly avec le développement de pôles de compétence régionaux.

Rennes marque la seizième implantation d'Oratio Avocats en région, en plus de son bureau parisien. Cette étape confirme l'ambition du cabinet de poursuivre son ancrage local et d'offrir à sa clientèle une gamme toujours plus complète de services juridiques pluridisciplinaires en Bretagne et plus spécifiquement en Ille-et-Vilaine.

Spécialiste du droit des affaires (conseil et contentieux), Oratio Avocats s'est récemment installé dans plusieurs métropoles régionales comme Lyon et Toulouse, avec pour objectif de continuer à s'étendre sur tout le territoire national.

« L'ouverture de ce bureau secondaire marque une nouvelle étape importante dans la progression d'Oratio Avocats qui renforce son maillage territorial sur la Bretagne. Nous restons déterminés à développer une équipe pluridisciplinaire capable de répondre à tous les besoins de nos clients », déclare Gilles CAMPHORT, Président d'Oratio Avocats.

« Participer, avec les équipes d'Oratio Lorient, à la structuration d'un pôle de compétence pluridisciplinaire en Bretagne et répondant aux enjeux et au développement de Baker Tilly dans la région constitue un défi majeur. L'enthousiasme et le soutien des équipes de Baker Tilly dans ce projet sont très appréciables », ajoute Quentin BIDEAU en charge du droit social pour les clients du bureau de Rennes.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne et Villefranche-sur-Saône.



Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 200 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 145 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

www.oratio-avocats.com

Contact presse :

Maud Savarit – Consultante média et influence

Eliott & Markus

m.savarit@eliott-markus.com

T. + 33 1 85 09 31 78